



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 117 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'avenir de notre nation suscite des préoccupations et que tous les élus de l'Assemblée nationale du Québec doivent se comporter, dans le dossier de la laïcité et du vivre ensemble, en gardiens du bien commun;

CONSIDÉRANT QU'au lendemain de la fusillade du 29 janvier 2017, un puissant vent de solidarité envers les familles des victimes et des citoyens musulmans a soufflé sur le Québec et que des milliers de Québécoises et de Québécois ont participé aux vigiles, en hommage aux victimes pour montrer leur attachement à la construction d'une société accueillante, pacifique et ouverte;

CONSIDÉRANT QUE les partis de l'opposition ont fait l'effort d'avancer vers un consensus autour des recommandations Bouchard-Taylor, exprimant leur disposition à clore des années de débats et de déchirures qui ont secoué le Québec sur les questions de la laïcité et du Vivre ensemble;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité s'étaient déroulés de manière non partisane et dans le respect des convictions de chacun, et que l'effort des partis doit se poursuivre dans le même esprit que cette commission;

CONSIDÉRANT QUE la paix sociale est nécessaire pour que notre société puisse relever les défis de la justice sociale, de la solidarité et mettre fin aux discriminations;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement et à l'Assemblée nationale du Québec qu'un accord de collaboration non partisane favorisant un consensus du « Vivre ensemble dans la dignité » intervienne entre les partis représentés à l'Assemblée nationale.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Amir Khadir, député de Mercier

Date de signature de l'extrait